

Edition du "REVEIL DU NORD" 186 bis, rue de Paris, LILLE Bureaux à PARIS, 43, boul. Haussmann (9^e)

Le plus forte vente de la région Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAU : Roubaix 45, Rue de la Gare, 45 TOURCOING 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

Les Surprises électorales

La Chambre a une majorité de Gauche

L'ÉLECTION du bureau de la Chambre des députés vient de produire une vive émotion dans les milieux politiques.

Les candidats proposés par un nouveau cartel constitué par tous les groupes de gauche ont emporté haut la main les postes où les partis de droite croyaient, à coup sûr, s'installer.

La Droite n'est pas contente

Nous reproduisons à titre d'information les éditoriaux publiés hier par les journaux politiques du Nord qui ont soutenu les partis battus à l'élection du bureau de la Chambre :

La Dépêche : « Oui, dans le langage que vont tenir les hommes du Cartel, qui chanteront victoire et espéreront tirer pied ou aile de ce qui est, sans conteste, une fautive victoire de la part de M. Poincaré dont la reconnaissance n'a jamais étouffé le cœur... »

Le Grand Echo du Nord : « Qu'il s'agisse des vice-présidents, qu'il s'agisse des questeurs, qu'il s'agisse des secrétaires, ce sont les candidats proposés par les gauches qui sont élus et pour les trois postes où il y a ballottage, ce sont leurs trois candidats qui arrivent en tête... »

La Chambre a complété hier son bureau

M. P.-E. Flandin a été élu vice-président

Au début de sa séance de mercredi après-midi, la Chambre valide notamment les élections suivantes : 1^o Circonscription de Valenciennes : M. Carlier-Lafitte, 2^o Circonscription de Dunkerque : M. Bergerot ; 2^o Circonscription de Lille : M. Salengro.

L'ordre du jour appelle le deuxième tour pour l'élection d'un vice-président, d'un secrétaire et d'un questeur. Le scrutin des députés à la tribune commence aussitôt.

Après le dépouillement du scrutin, M. Sibille procède aux résultats :

SCRUTIN POUR L'ÉLECTION D'UN VICE-PRÉSIDENT. — Nombre de votants : 325 ; suffrages exprimés : 519 ; majorité absolue : 260. Ont obtenu : MM. P.-E. Flandin, 262 suffrages ; Fabry 247, M. P.-E. Flandin ayant obtenu la majorité des suffrages est proclamé vice-président (appl. gauche et centre).

SCRUTIN POUR L'ÉLECTION D'UN SECRÉTAIRE. — Ont obtenu : MM. Léon Vincent, 241 voix ; Louis Dumat, 210, M. Léon Vincent ayant obtenu la majorité est proclamé secrétaire (applaudissements à gauche).

SCRUTIN POUR L'ÉLECTION D'UN QUESTEUR. — Ont obtenu : MM. Franchant 272 voix ; About, 202 voix. M. Franchant ayant obtenu la majorité, est proclamé questeur (appl. gauche). Le Président proclame alors le bureau définitif de la Chambre constitué et la séance est levée.

Un groupe des députés du Nord s'est constitué

Sur l'initiative de M. Félix Coquelle, s'est constitué, hier matin, à la Chambre, le groupe des députés du Nord, qui réunira tous les représentants de ce département, en vue d'établir un contact permanent entre eux et d'examiner en commun toutes les questions d'ordre général et local intéressant la région du Nord.

Un déjeuner amical réunira les membres du groupe tous les mois et les sénateurs y seront invités. Le groupe a désigné comme président, M. Félix Coquelle.

D'après les députés présents, il ne semble pas que cette organisation puisse fonctionner avant la rentrée d'octobre.

Les élections de MM. Salengro Carlier-Caffieri et Bergerot validées

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE) Au début de la séance d'hier après-midi, la Chambre approuvant les conclusions du sixième bureau, a validé les élections des trois députés du Nord : Roger Salengro, Carlier-Caffieri et Bergerot.

Cette décision fait donc définitivement justice aux accusations portées contre M. Roger Salengro. D'ailleurs, M. Bataille, adversaire malheureux, avait, hier, dans une lettre adressée au Président de la Chambre, déclaré abandonner sa demande d'invalidation.

M. Poincaré a reçu une délégation de la Ligue de défense des Contribuables

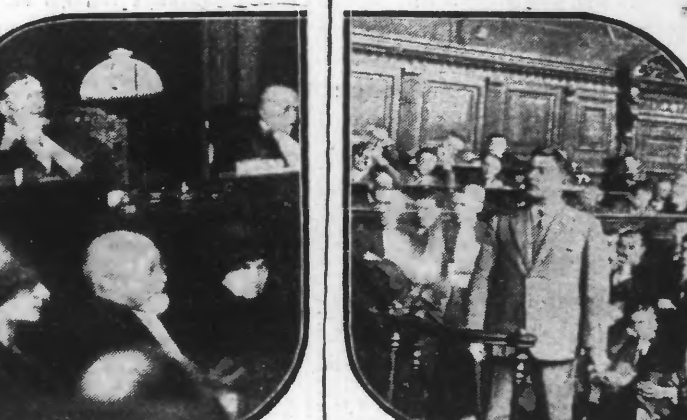
Le Président du Conseil a reçu hier matin une délégation de la Ligue de défense des contribuables à laquelle étaient attachés MM. François Bonnet, Bonnetoux, Evain, etc.

Le procès Mestorino

Pathétique déposition de la femme de l'assassin

De violents incidents ont éclaté entre les avocats. - D'autre part, Mlle Charnaux n'a pu s'expliquer avec exactitude sur l'achat de la couverture dans laquelle le cadavre de Truphème fut enveloppé

C'est à dix heures, mercredi, que l'on a commencé à se battre aux abords du Palais de Justice, pour assister à la troisième audience du procès Mestorino. Car on s'est battu et les gardes municipaux ont dû, à plusieurs reprises, réagir vigoureusement pour permettre aux magistrats et aux jurés de gagner leurs sièges. Encore, cette protection fut-elle inefficace et va-t-elle pas empêché Mme Margin-Boquet, femme du conseiller à la Cour, président des Assises, d'être, place Dauphine, alors qu'elle accompagnait son mari, houspillée violemment et même frappée par des curieux.



La femme et la mère de Truphème au banc de la partie civile

Deux heures avant l'ouverture de l'audience. Introduits on ne voit par qui, des gens occupent la salle des Assises. M. Benoit, directeur de la police judiciaire, les a fait expulser, sans souci pour les hautes protections dont ils se targuaient.

La troisième audience

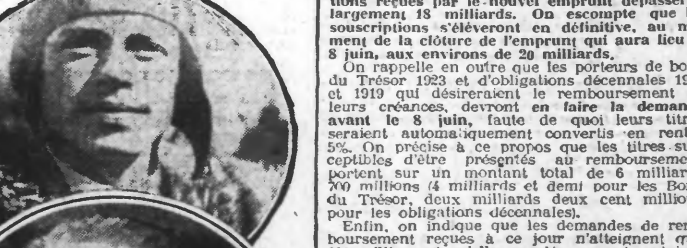
A l'ouverture de l'audience, M. Moncel, employé de Mestorino, déjà entendu, revient à la barre très excité. C'est pour reprendre sa déclaration.

LE TÊMOIN. — Je veux répéter un propos de Mme Mestorino : elle traitait son mari de voleur, parce qu'il avait engagé ses bijoux au Mont-de-Piété.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

De Terre-Neuve à Londres

Le résultat de renseignements recueillis dans les milieux financiers ordinairement bien informés que le montant total actuel des souscriptions reçues par le nouvel emprunt dépasserait largement 18 milliards. On escompte que les souscriptions s'élèveront en définitive, au moment de la clôture de l'emprunt qui aura lieu le 8 juin, aux environs de 20 milliards.



Le maréchal Tchang-Tso-Lin

Des dépêches parvenues au ministère des Affaires Étrangères annoncent la mort du maréchal Tchang-Tso-Lin. Elles ajoutent que son état est en voie d'amélioration. Des bruits contradictoires parviennent de différentes sources. Il n'est pas possible de connaître la vérité.

La démission démentie

(W. W. Ph.) L'aviateur Wilmer Stultz et son passager l'explorateur Lincoln Ellsworth qui, à bord de l'aviation « Friendship » doivent incessamment s'envoler de la Baie des Trésors (Terre-Neuve) à destination de l'Europe.



Un enfant de 6 ans tué par un camion-auto à Haspres

Le jeune Jules Moreau, 6 ans, traversant vers 15 h. 50 la rue Jean-Jaurès, à Haspres, passa derrière une voiture attelée de deux chevaux et ne vit pas venir, en sens inverse, une camionnette automobile.

Lorsque le capot de la camionnette automobile arriva à hauteur de l'arrière de la première voiture, le jeune Moreau fut heurté par le garde-boue de la roue avant gauche et renversé sur la chaussée où il resta inanimé.

Le conducteur de l'automobile, M. G. G... releva le pauvre enfant qui baignait dans une mare de sang et le transporta dans une pharmacie voisine ; mais tous les soins furent inutiles. Il avait eu le crâne fracturé et la mort avait fait son œuvre.

La gendarmerie a ouvert une enquête et la responsabilité de M. G. G... n'étant pas engagée, ce dernier a été laissé en liberté.

Le Scandale de Bailleul

Les 36 manières d'escroquer du maire Natalis Dumez

Ses premières opérations malhonnêtes remontent à l'année 1922

Précédemment, nous avons relaté la longue conversation que nous avions eue avec un spéculateur bailleulois. On a vu comment et dans quelles conditions l'affaire s'était déclenchée. Voici maintenant quelques nouvelles précisions au sujet des agissements de Dumez. Celui-ci a exposé il y a une huitaine, au juge d'instruction, les grandes lignes de son « curriculum vitae ».

Au cours de l'instruction, Dumez a prétendu n'avoir puisé dans la caisse que très tard un terra que sa culpabilité remonte au moins à l'année 1922, et cela pour des détournements minimes.

Voilà qui éclaire d'un jour singulier la mentalité de l'escroc.

Le coup de sonde des primes en 1922

Le début de l'histoire de la Coopérative est assez connu pour que nous ayons à y revenir. L'entreprise fonctionna bien, prétend Dumez, et je ne puis dans la caisse que peu de temps avant la déconfiture.

Or, en 1922, lors des travaux de déblaiement, des faux étaient commis, des sommes non déclarées portées en dépenses.

Voici les faits : Il y a peu de jours, le contrôleur chargé des vérifications et qui a entrepris son enquête au remontant aux premiers jours de la Coopérative, remarqua au compte des travaux de déblaiement plusieurs « primes » qui revenaient avec une fréquence anormale.

Il fit convoquer l'homme du déblaiement. M. D... — c'est lui qui nous a conté l'histoire — apprit avec étonnement qu'il avait touché, ainsi que plusieurs autres, de nombreuses primes de 100 et 200 francs. Les petits ruisseaux font les grandes rivières. Le total des primes atteint une somme déjà coquette.

M. D... protesta : « Je reçois, nous dit-il, une somme en chiffres ronds 10,000 francs par exemple le samedi, je payais les ouvriers et le lundi je rendais le reliquat, accompagné d'un bordereau où tous les salaires étaient énumérés. Les bordereaux doivent être restés là. En ce qui concerne les primes, je n'ai jamais rien touché de semblable. »

Ne serait-ce point là un coup de sonde pour « voir venir » ? Rien ne vint. Dumez s'endormit et, après une plus grande échelle, ainsi qu'on le sait.

Les petites « combines » du maire-escroc

Il faut d'ailleurs avouer que s'il opéra sur une grande échelle, il conservait le goût des détails et ne négligeait pas les petites « combines ».

Le cas que nous allons citer est typique et, malheureusement, n'est pas le seul en son genre.

Lors de l'emprunt départemental de 1923, certains coopérateurs, sollicités par Dumez, déclarèrent de participer à l'emprunt ; c'était donc de l'argent qui rentrerait dans la caisse. Une dame avait fait commencer la reconstruction de son immeuble. Elle souscrivit à l'emprunt avec tout l'arrêté de dommages qui lui restait. Ceci se passa il y a deux ans.

Mme X... n'a jamais pu voir son argent. Sa maison est restée inachevée. Le capital est disparu, et les intérêts produits pendant cinq années sont volatilisés. Mme X... est sans ressources. Plusieurs Bailleulois sont dans ce cas, et ce sont des sinistrés possédant peu de ressources.

L'assassinat de la cabaretière de Bailleul-sire-Berthould

Des recherches policières se poursuivent activement

(De notre correspondant particulier) Bailleul-sire-Berthould, 6 juin. — Le sauvé assassinat de la cabaretière de Bailleul-sire-Berthould, en plein jour, a rempli d'effroi cette commune essentiellement agricole, où quelques ouvriers occupés aux mines les plus proches professent à la fois ce pénible métier et le dur labeur d'hommes des champs.

Des atteroupements de femmes qui causent en émettant des cris souvent fort différents de ceux de la rue principale, un air inaccoutumé.



A gauche : les curieux stationnant devant la maison du crime. — Au milieu : la porte de la cour par où s'échappa Mme veuve Pigache frappée à mort. — A droite : la porte extérieure ma culée de sang contre laquelle la victime s'effaissa.

Un infortuné Mme Pigache vient d'être mise en bière, sa veuve, Mme veuve Hultzer, sur qui s'acharne le malheur, et les enfants de la malheureuse victime, pleurent la défunte, dont la vie, toute de travail et d'honnêteté, ne méritait certes pas pareille fin tragique.

Des recherches difficiles Les gendarmes, à bicyclette, circulent le long des routes, appréhendent les suspects, vérifient leurs papiers, s'assurent de leur emploi du temps et jusqu'à présent, leur activité et leur zèle n'ont pas encore permis de mettre la main sur l'auteur du lâche forfait.

Dans le voisinage Mme Houzioux, la voisine dont le pignon la maison qui fait façade sur la rue de la Neuville, clôture la partie arrière de l'habitation Pigache, peut se rendre dans celle-ci en traversant le jardin séparé par un grillage où est percé un portillon fermé par un loquet, que l'on peut facilement ouvrir à la main. Cette voisine, de sa cour, voit tout ce

fois de chez elle pour écouter et pour pester contre « l'animal qui annonçait la mort, un chien qui faisait sans doute le coup ». La voisine de gauche, Mme Duocin, qui tient un débit de boisson à vingt mètres de celui de la victime, est constamment occupée dans sa cour, qui n'est séparée que par un grillage de la cour de la maison du crime, face aux hangars, tout le long desquels la malheureuse se maintint pour aller mourir près de la petite porte de la rue de la Neuville.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

Le mystère de Paris-Plage

M. Wilson, le mari de la victime, est venu à Boulogne

Il a conféré hier longuement avec les policiers et leur a donné des détails intéressants sur la vie intime de sa femme

(De notre correspondant particulier) Boulogne, 6. — Le mystérieux affaire du Touquet-Paris-Plage paraît devoir entrer dans une phase nouvelle par suite du nouveau fait qui vient d'intervenir. Ce fait, c'est l'arrivée de M. Wilson, époux de la mathématicienne anglaise assassinée.



M. Wilson — au centre — serre la main à l'un de ses amis

Certains pensaient, sous prétexte qu'il avait regagné l'Angleterre, que M. Wilson ne reviendrait plus en France et que l'affaire resterait ainsi mystérieuse. Ce fait, l'arrivée de M. Wilson, époux de la mathématicienne anglaise assassinée, a provoqué la lumière.

L'arrivée de M. Wilson Dans la soirée, notre correspondant particulier de Boulogne-sur-Mer nous a téléphoné, au sujet du retour de M. Wilson, les nouveaux renseignements que nous publions ci-après :

Il y avait peu de monde hier, en Gare Maritime quand s'annonça le paquebot « Biarritz ».

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)